

ALFADI
8 rue Abbé Henri Grégoire
T : 02 99 86 79 30
E-mail : asso.alfadi@wanadoo.fr
Site internet : <http://www.alfadi-rennes.fr/>
Responsable :
Mme Lambert, directeur

Structure

Résidence Ti-Annez (ALFADI)
Résidences accueil
PAYS DE RENNES ET BROCELIANDE



Capacité

Nb Places : 15

Public

Public : Tout public majeur, en situation de handicap psychique
Accès mobilité réduite : Non
Accueil d'usagers avec chien : Non, sauf accord dérogatoire du gestionnaire

Hébergement

Modalité Hébergement : 15 studios regroupés ou diffus (T1 et T2)

Descriptif : Les studios sont meublés et équipés. La résidence comprend également des espaces partagés : un espace collectif avec un coin cuisine, un espace multimédia (TV et internet) et un jardin.

Localisation géographique

Situation de l'établissement : 3, rue du Docteur Roux, 35000 RENNES
Accessibilité de l'établissement : Métro, ligne a, arrêt Charles de Gaulle
Bus, ligne 5, arrêt Pont de Nantes.

Participation financière

Participation à l'hébergement : Participation au loyer unique hors-APL

Vie collective

Ateliers et actions collectives : Temps d'animation collectifs régulièrement proposés au sein de la résidence ou à l'extérieur.

Prestations complémentaires et partenariats

Aide psychologique : Deux hôtes : aide médico-psychologique et accompagnant éducatif et social
Un travailleur social référent (SAVS).
Un infirmier et un médecin référents (CMP)
Autre partenariats : Convention de partenariat entre ALFADI, le CHGR, le CMP des Colombes, le SPIP 35, le SSAVS et Espoir 35.

Orientation

Tout travailleur social peut solliciter directement ALFADI pour une demande d'admission. Une préconisation d'orientation de la Commission locale de l'Habitat (CLH) via une demande de Relogement social prioritaire (RSP) peut être sollicitée en amont, ou le sera a posteriori par ALFADI. Une visite et un entretien préalables seront nécessaires au dépôt du dossier d'admission, ainsi qu'une rencontre avec le médecin référent de la résidence. Une fois la demande d'admission formalisée, elle fera l'objet d'un passage en commission d'admission de la structure.

PHOTO

Résidence accueil Ti-Annez



Situation géographique

3, rue du Dr Roux – 35200 Rennes – 02 23 42 08 02
Accès : métro Charles de Gaulle bus ligne N° 5
arrêt Pont de Nantes

Architecture

12 logements meublés et équipés (du T1 au T2).
8 logements sont situés aux 1 et 1 bis, rue du Dr Roux et 4
logements se trouvent à proximité de la résidence.
Des espaces partagés : espace collectif (3, rue du Dr Roux),
jardin, hall et couloirs.
Un bureau professionnel.

Mission spécifique

« Ti-Annez » est une résidence sociale. Elle accueille tem-
porairement des personnes présentant des troubles psy-
chiques et ayant des difficultés à habiter de manière auto-
nome. Certaines d'entre elles sortent d'incarcération.

Une convention de partenariat entre Alfadi, le centre hos-
pitalier spécialisé Guillaume Rognier, l'association Espoir 35
et le Service pénitentiaire d'insertion et de probation, per-
met un accompagnement global et personnalisé au sein
de la résidence.

Fonctionnement

Le résident s'engage dans un contrat d'accompagnement
sanitaire et social, à partir d'un Projet personnalisé indivi-
dualisé (PPI) élaboré dans ses grands axes en amont de
l'admission.

Un projet de soins est élaboré entre le résident et l'équipe
soignante psychiatrique de secteur.

Le résident signe un contrat de séjour avec Alfadi et un
contrat d'accompagnement social avec le service d'ac-
compagnement à la vie sociale d'Espoir 35.

Une participation financière liée à l'occupation du loge-
ment est due mensuellement.

Un soutien dans la gestion du quotidien (entretien du lo-
gement, aide aux courses, préparation des repas...), les
démarches administratives, sociales et/ou professionnelles,
dans l'accompagnement aux soins, la mise en œuvre d'ac-
tivités de loisirs est contractualisé avec chaque résident en
fonction de ses attentes et des besoins repérés.

De façon régulière, le résident rencontre le référent social
de la résidence afin d'évaluer conjointement les objectifs
et les modalités du PPI et de les ajuster si besoin.
Des temps d'animation collectifs sont régulièrement pro-
posés au sein de la résidence ou à l'extérieur.

Services à disposition

Tableau des messages : situé dans le couloir d'entrée de
l'espace collectif, il est à consulter régulièrement.

Espace collectif : une pièce avec un coin cuisine permet
l'accueil informel, l'organisation d'activités, les échanges
entre résidents et avec les professionnels, la préparation de
repas (qui peuvent être pris sur place ou emportés chez
soi).

Espace multimédia en libre accès : télévision, lecteur de dis-
ques, ordinateur avec accès Internet.

Prêt de matériel : du matériel pour le logement peut être
prêté par les professionnels.

Veille sociale et médiation sont assurées par les correspon-
dants de nuit d'OPTIMA de 20h30 à 00h30 chaque soir.

Equipe de référence

Sous l'autorité du directeur d'Alfadi, et par délégation au
responsable de service, l'équipe de la résidence se compo-
se de deux hôtes (Aide médico-psychologique et person-
nel socio-technique). En complémentarité, interviennent
un travailleur social référent, détaché à temps plein sur la
résidence par le service d'accompagnement à la vie so-
ciale de l'association Espoir 35 et deux infirmiers du centre
médico psychologique Henri EY.